

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

Obtention de l'acte :

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

18 NOV. 2025

Le Greffier

N° d'entreprise : 1014 186 369

Nom

(en entier) : **Wallonie Nettoyage**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Thuin, 192 boîte 01/3 à 6032 Mont-sur-Marchienne****Objet de l'acte : Nominations - Transfert du siège social**

Après délibération, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes :

Suite au PV d'assemblée générale extraordinaire du 14/10/2025, nous actons :

- La nomination de Monsieur Michaël Plombier :

" Le Président de séance rappelle la vacance du poste de Président de l'OAC vu la démission de Monsieur Jean Louis SALMON.

Il présente sa candidature pour le poste de Président de l'OAC et propose la candidature de Monsieur Michael PLOMBIER, Fondé de Pouvoir, pour le remplacer dans la fonction d'Administrateur délégué.

Après délibération de l'Assemblée générale, elle statue et prend à l'unanimité des voix l'acceptation des propositions mentionnées ci-dessus.

L'organe d'Administration sera composé à partir de ce jour de :

- Monsieur Pascal SPITAEELS, Président
- Monsieur Michael PLOMBIER, Administrateur délégué
- Monsieur Hakim BOUZBIB, Administrateur
- Madame Laetitia SPRUMONT, Administrateur
- Madame Laetitia DUJARDIN, Administrateur
- Madame Sandra HUBEAU, Administrateur
- Madame Aurélie VANDERCAPPEL, Administrateur "

- Le transfert du siège social :

"Le Président rappelle les précédentes décisions de l'OAC sur le transfert du siège social, et vu la récente démission de Monsieur Jean Louis SALMON, il demande la publication suivante au Moniteur belge.

Il propose à l'Assemblée générale d'acter les décisions intervenues au sein de l'OAC pour transférer le siège social de l'entreprise de l'adresse Chaussée de Thuin 192 bte 01/3 à 6032 Charleroi vers le nouveau siège social situé à 22 Boulevard de l'Europe à 5060 Sambreville.

Il est également proposer d'acter l'établissement du siège d'exploitation de ladite société à l'adresse suivante: 22 Boulevard de l'Europe à 5060 Sambreville

Après délibération des membres de l'Assemblée générale, elle statue et prend à l'unanimité des voix l'acceptation des dispositions susmentionnées et charge l'administrateur délégué de procéder aux actes de publications y afférentes.

Michael PLOMBIER
Administrateur délégué

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 14/10/2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/11/2025 - Annexes du Moniteur belge